

Logo ou Nom Etablissement	Produits « essentiels et suffisants » pour la prévention des infections liées à l'environnement et l'entretien des locaux en EHPAD	Référence
		Date :
		Version :

Objectifs :

- Disposer des produits essentiels à l'entretien des locaux quelle que soit la situation dans l'établissement.
- Limiter le nombre de produits à disposition dans l'établissement.
- Utiliser le bon produit dans la bonne indication.
- Limiter l'impact environnemental. Ex : la désinfection des sols ne présente pas d'intérêt, ceux-ci se re-contaminent très rapidement.

BIONETTOYAGE			
Produits	Utilisations	Normes	Alternatives éco-responsables
Détergent simple	Sols	Pas de normes	Eau + microfibre OU Vapeur
Détergent-désinfectant	Surfaces hautes et sanitaires	En conditions de saleté : - Bactéricidie NF 13727 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476 (active au moins contre les virus enveloppés type virus de la vaccine)	Vapeur
Gel détartrant WC	Sanitaires	Pas de normes	Vinaigre blanc
Détergent-désinfectant-détartrant (3D)* <i>*Peut être utilisé à la place du détergent- désinfectant pour les sanitaires uniquement</i>	Sanitaires	Idem Détergent/désinfectant	-
Détergent-désinfectant à virucidie complète	En cas d'épidémie Surfaces hautes et sanitaires	En conditions de saleté : - Bactéricidie NF 13727 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476 complète (active sur le norovirus)	-
Javel en 3 temps (détergent, rinçage, javel) OU détergent-désinfectant sporicide	En cas d'infection à <i>Clostridium difficile</i> Surfaces hautes et sanitaires	En conditions de saleté : - Bactéricidie NF 13727 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476 - Sporicidie NF 17126 (2018)	-

BIONETTOYAGE

Remarques :

- **Détergence** = action sur les surfaces inertes pour éliminer les souillures.
- **Désinfection** = action sur les micro-organismes pour en réduire le nombre ou les détruire (on ne désinfecte que ce qui est visuellement propre).
- **Sols** : nettoyage non systématique si visuellement propre, ne nécessitent au mieux qu'une détergence mais pas de désinfection.
- Privilégier des produits **inodores**.
- La **javel est un désinfectant uniquement**, elle n'a pas de propriété détergente et doit donc être utilisée sur des surfaces visuellement propres.
- **Centrale de dilution + méthode d'imprégnation** : technique la plus sûre pour s'assurer du bon dosage du produit et de sa répartition homogène sur la lavette. Penser également à programmer une maintenance annuelle de la centrale et s'assurer de l'utilisation des bonnes buses pour les bons produits.
- **Limiter les produits en pulvérisation** afin de limiter l'inhalation d'agents irritants/agressifs par le manipulateur.
- Il est essentiel de s'assurer du bon **dosage** du produit en condition d'utilisation ainsi que du **respect de son temps de contact** qui doit être le plus court possible (idéalement < 30 min).
- Les produits d'entretien doivent être stockés dans un local dédié à cet effet, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

PRODUIT HYDRO-ALCOOLIQUE (PHA)

Produit	Utilisation	Normes
Produit hydro-alcoolique (inodore, incolore)	Hygiène des mains	<u>En conditions de propreté :</u> - Bactéricidie NF 13727 + NF 1500 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476

Remarques :

- **Composition du produit hydro-alcoolique** (industriel) : alcool, émollient, eau. La présence de l'émollient (agent hydratant) lui confère une tolérance supérieure à l'utilisation d'eau + savon doux.
- Les normes de bactéricidie/fongicidie/virucidie doivent être atteintes en 30 secondes maximum. En conséquence, la friction hydro-alcoolique doit durer au minimum 30 secondes.

DISPOSITIFS MEDICAUX		
Produit	Utilisation	Normes
Détergent-désinfectant pour les surfaces	Dispositifs médicaux « non critiques » (lit, déambulateur...)	<u>En conditions de saleté :</u> - Bactéricidie NF 13727 - Levuricidie NF 13624 (C. albicans) - Virucidie NF 14476
Détergent-désinfectant spécifique aux dispositifs médicaux (par trempage ou lingettes)	Dispositifs médicaux (coupe-ongles, ciseaux...)	<u>Marquage CE requis</u> <u>Minimum, en condition de saleté :</u> - Bactéricidie NF 13 727 au minimum, et NF 14561 souhaitée - Levuricidie NF 13 624 (C.albicans) au minimum et NF 14562 souhaitée - Virucidie NF 14 476 Si utilisation de lingettes, les normes NF 14561 et NF14562 ne sont pas nécessaires en présence de la norme NF 16615
Remarques • La méthode de désinfection par immersion est à privilégier par rapport à l'utilisation de lingettes (opérateur dépendant, lingettes mal conservées...) et dès qu'il y a trace de liquide biologique.		